Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20181116-0000019682-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi: 20/11/2018

Réception par le Préfet : 20/11/2018

Publication: 23/11/2018

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de l'Assemblée







Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2018-10-7-4 **Séance du** vendredi 16 novembre 2018

INAUGURATION DE L'EXPOSITION BILINGUE A ALGER VIVRE EN TEMPS DE GUERRE DES DEUX COTES DU RHIN / MENSCHEN IM KRIEG 1914-1918

DEPLACEMENT D'UN ELU

Présidence de : M. Rémy WITH

PRESENTS:

Mme BOHN, M. COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, HEMEDINGER, JANDER, Mmes LUTENBACHER, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mmes SCHMIDIGER, VALLAT, M. VOGT.

ABSENTS:

MM. DELMOND, TRIMAILLE.

EXCUSES AVEC PROCURATION:

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.

M. BIHL donne procuration à M. GRAPPE.

Mme HELDERLE donne procuration à Mme Betty MULLER.

Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.

Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental, donne procuration à M. WITH.

Mme MARTIN donne procuration à M. MULLER.

M. STRAUMANN donne procuration à Mme MILLION.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-7-7-1 du 21 décembre 2017 relative à la politique de la culture et du patrimoine,
- VU le Règlement Financier du Département du Haut-Rhin,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve l'opportunité du déplacement à ALGER du 17 au 19 novembre 2018, pour l'exposition itinérante bilingue « Vivre en temps de guerre des deux côtés du Rhin Menschen im Krieg 1914-1918 », présentée par l'Ambassade d'Allemagne ;
- Approuve la composition de la délégation comme suit :
 - o Madame Bernadette GROFF, Présidente de la Commission « Culture et Patrimoine » (7ème) ;
- Décide qu'en cas de désistement, un autre élu départemental pourra remplacer l'élue susvisée ;
- Approuve la prise en charge des frais générés par cette action, évalués à 1 300 €, par le budget départemental 2018 ;
- Précise que ces frais de déplacement et d'hébergement seront imputés sur le Programme J618 (Code 3276) Chapitre 65 Fonction 021 Nature 6532 Service 029 du budget départemental.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Mme Bernadette GROFF, ne participe pas au débat, ni au vote.

Adopté à l'unanimité